

Fiche consignes baie d'Audierne : **Collecte des déchets d'échouage**

➔ Pourquoi un nettoyage ?

La situation géographique de la baie d'Audierne favorise l'accumulation par les courants marins de déchets de toute nature. 80 % des déchets proviennent de la mer. D'une manière générale, lors des collectes de déchets, 4 types de déchets sont retrouvés sur l'estran :

- **Plastiques, cordages**
- **Morceaux de filets**
- **Verre**
- **Métal**

Cet entassement de déchets sur la partie maritime a des répercussions néfastes sur la biodiversité et dégradent le paysage.

➔ Quelle organisation du nettoyage ?

Si votre projet de collecte concerne **la plage**, c'est la **commune** qui est compétente.

Si votre projet de collecte concerne **la dune**, c'est la **Communauté de communes du pays bigouden sud**.

Avant toute intervention, prenez contact avec l'une ou l'autre collectivité en fonction de votre projet pour organiser la collecte, en particulier l'évacuation des sacs.

➔ Quel déroulement des opérations ?

La collecte des déchets sur l'estran est **manuelle** et se fait **à pied** avec un tri des déchets pour les valoriser. Le nettoyage demande une attention toute particulière pour **éviter le piétinement de la flore et le dérangement de la faune**, notamment au printemps (nidification).

C'est pourquoi l'essentiel des participants doit rester sur la plage.

Chaque participant remplit les sacs de déchets d'échouage en triant les déchets. Les débris d'origine naturelle (bois, algues, etc.) ne doivent pas être collectés.

Munis de sacs et de gants, les volontaires doivent **se concentrer**:

- soit sur les **petits cordages + plastiques divers**. Il s'agit de l'essentiel.
Pour les **gros cordages** type morceaux de filets, il faudra les regrouper à part et le signaler pour traitement spécifique.
- soit ramasser **le verre**.
- soit ramasser le **métal**.

En aucun cas ne mélanger les 3.

Les sacs doivent ensuite être regroupés sur la plage et évacués à pied (faire valider la zone de dépôt des sacs avec la collectivité). Ensuite, les sacs doivent être envoyés vers la déchetterie la plus proche. Chaque porteur de projet est responsable du bon suivi du déchet, du ramassage jusqu'à son dépôt en déchetterie.

Une collecte de déchet peut s'accompagner, sur demande à la CCPBS, d'un programme d'initiation de découverte du littoral.

➔ Les consignes de sécurité

1. Utiliser des gants solides. Garder vos chaussures lors du nettoyage.
2. Ne pas toucher les déchets dangereux (coupants et piquants) ou suspects (fûts, produits chimiques, seringues, armes, etc.) et prévenir la/le responsable du nettoyage au plus vite.
3. Ne jamais vider le contenu des fûts et bouteilles, des produits dangereux pouvant s'y trouver.
4. Ramasser le bois uniquement s'il est traité (vernis, peintures, vis,...). Laisser sur place le débris naturel dont les algues appelées laisse de mer.
5. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
6. Ne pas marcher sur la dune et ne pas aller au-delà des protections dunaires.
7. Au printemps, respecter les enclos de protection en haut de plage qui garantissent des zones de tranquillité pour la reproduction et des oiseaux.

Merci de votre participation